

## FICHE RESUME D'ETUDE

Intitulé de l'étude :	<b>Bilan 2010-2013 du projet de coordination pour la gestion de la Jussie sur les Barthes de l'Adour</b>
<p><b>Résumé (FR) :</b> La gestion de la colonisation des zones humides par les jussies exotiques est un enjeu environnemental majeur pour les Landes et l'Aquitaine. En effet, ces espèces envahissantes se retrouvent aussi bien sur les étangs littoraux que sur les zones humides intérieures en induisant des nuisances voire des menaces vis-à-vis des usages spécifiques à ces milieux. Les méthodes de lutte contre les jussies utilisées jusqu'en 2009 étaient composées de traitements chimiques sur les milieux prairiaux et mécaniques sur les milieux aquatiques voire les prairies. L'arrachage manuel restait marginal. En 2010, le CPIE Seignanx et Adour a proposé un programme pluriannuel d'actions visant la coordination de la gestion de la jussie sur les Barthes de l'Adour, excluant l'emploi de produit phytocide. Le présent rapport reprend la synthèse des actions du CPIE réalisées de 2011 à 2013.</p>	<p><b>Résumé (EN) :</b> Managing the colonization of wetlands by exotic primrose is a major environmental issue for Landes and Aquitaine. Indeed, these invasive species are found on both coasts ponds on inland wetlands by inducing nuisance or against specific uses threats to these environments. Fight against the primrose methods used until 2009 consisted of chemical treatments on grassland and mechanical environments on aquatic environments or grasslands. Manual eradication remained marginal. In 2010, the CPIE proposed a multiannual program of actions to coordinate the management of the primrose willow on Barthes of Adour, excluding the use of herbicide product. This report contains the summary of actions carried out by the CPIE from 2011 to 2013.</p>
<p><b>Mots clés (FR) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jussie</li> <li>- Espèce envahissante</li> <li>- Zone humide</li> <li>- Barthes</li> <li>- Prairie</li> <li>- Fauche</li> <li>- Désherbage thermique</li> <li>- Désherbage mécanique</li> </ul>	<p><b>Mots-clés (EN) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Primrose</li> <li>- wetland</li> <li>- Barthes</li> <li>- Meadow</li> <li>- Mowing</li> <li>- thermal weed control</li> </ul>
<p><b>Référencement géographique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>référentiel administratif INSEE (commune, département, région) :</b></li> <li>- <b>référentiels eaux (BDCARTHAGE, BDRHF, DCE)</b></li> </ul>	<p><b>Région :</b> Nouvelle Aquitaine <b>Département :</b> Landes (40) <b>Communes :</b> Tercis-les-bains (40314), Orist (40211), Saubusse (40293), Mées (40179), Siest (40301), Saint-Vincent-de-Paul (40283), Rivière-Saas-et-Gourby (40244)</p>
<p><b>N° d'identification (éventuellement attribué par le producteur de l'étude) :</b></p>	
<p><b>N° du dossier d'aide :</b></p>	240-40-1687
<p><b>Cote documentaire (affectée par le service documentation) :</b></p>	<b>AD 32969/1-2</b>
<p><b>Etude commandée par (maître d'ouvrage) :</b></p>	
<p><b>Etude réalisée par (maître d'œuvre) :</b></p>	<b>CPIE Seignanx et Adour</b>

	2028 Route d'Arremont 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX Tél : 05 59 59 16 20
<b>Contact technique pour cette étude (coordonnées : nom, prénom, tél., courriel) :</b>	<b>Florence SEVIGNAC</b> Tél : 05 59 80 79 26 Mel : <a href="mailto:Florence.sevignac@eau-adour-garonne.fr">Florence.sevignac@eau-adour-garonne.fr</a> Agence de l'eau Adour-Garonne Délégation Adour et côtiers 7 Passage de l'Europe BP 7503 64075 PAU CEDEX
<b>Organisme diffuseur de la notice bibliographique (base documentaire) :</b>	<b>Agence de l'eau Adour-Garonne</b> 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38 <a href="http://www.eau-adour-garonne.fr">www.eau-adour-garonne.fr</a>
<b>Organisme diffuseur de l'étude :</b>	<b>Agence de l'eau Adour-Garonne</b> 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38 <a href="http://www.eau-adour-garonne.fr">www.eau-adour-garonne.fr</a>

#### SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'AGENCE

Le rapport d'étude à fournir devra comprendre un résumé de l'étude selon le format ci-dessous. Une version électronique de ces documents sera également transmise à l'Agence selon les caractéristiques suivantes :

- Au minimum un fichier numérique (ou un cdrom) au format PDF du rapport définitif et de ses annexes,
- La fiche résumé (résumé si possible en version bilingue français et anglais) en format numérique,
- Une synthèse de l'étude au format numérique lorsque celle-ci est disponible, notamment dans le cas où l'étude n'est pas diffusable en ligne pour des raisons de confidentialité.

La version électronique de l'étude et de ses annexes éventuelles, sera constituée d'un ou de plusieurs fichiers organisés et explicitement nommés en fonction de leur contenu.

Le ou les fichiers seront fournis au format PDF en version web allégée (20 Mo au maximum recommandés)